

## LE 8 MAI 2019 EN IMAGES !

C'est toujours avec la même émotion que ce 74ème anniversaire de l'armistice de la 2nde guerre mondiale a été commémoré. L'hommage aux soldats tombés pour la France reste un rendez-vous annuel d'importance qui réunit les enfants, leurs parents et grands-parents.



## PAS DE 8 MAI SANS BANQUET COMMUNAL !

Odette PLISSON et Jean LEPIOUFLE, doyenne et doyen, du banquet, entourés par les élus, ont vivement été applaudis par la centaine de convives venus apprécier le menu servi par l'équipe du restaurant « Le TourneBride ».



Entre quelques pas de danse, quelques chansons interprétées par Phil, animateur du jour, ou chanteurs ou musiciens locaux improvisés, l'après-midi avait vraiment un air de fête.



## AGENDA

### Tournoi roller-hockey

**23 juin - journée**

Salle polyvalente

Organisé par le roller-hockey (page 4)

### Fête de l'école

**28 juin**

**à partir de 17h30**

Salle albizzias et cour école

Kermesse organisée par l'APE suivie du spectacle des écoliers préparé avec leurs enseignants

**14 juillet**

**à 14h00 - Concours de pétanque**  
(inscription à 13h00)

**à 19h30 - Moules Frites**

**à 22h30 - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice**

**à 23h30 - Bal populaire**  
Salle polyvalente

### Conseil municipal

**17 juillet à 20h00**

Salle du conseil - mairie



### Rentrée des classes

**2 septembre à 9h00**

Ecole côté mairie

### Vide grenier

**29 septembre**

Centre Bourg

organisé par « le Madison »

## NOUVEAU COMMERCE

Alimentation animale / Graineterie Générale

Vente de volailles vivantes (sur commande)

**Stéphane Pagé**

06/77/91/58/03 | 37260 Villeperdue  
stephanepage@orange.fr

## FAITES QU'« ÉTÉ » RIME AVEC « TRANQUILLITÉ »

### Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Rappel des horaires de tolérance pour  
effectuer des travaux de bricolage,  
entretien... générant des nuisances  
sonores :

☺ de 08h30 à 12h00  
et de 14h30 à 19h30  
du lundi au vendredi

☺ de 09h00 à 12h00 et de  
15h00 à 19h00 le samedi

☺ de 10h00 à 12h00  
le dimanche et jours fériés.



## BUDGET GÉNÉRAL 2019

### Vote à l'équilibre du budget :

- \* section fonctionnement : 695 153 €
- \* section investissement : 1 125 911 €

## TAXES LOCALES 2019

### Dotations de l'Etat maintenues

Les élus constatant un maintien, comme annoncé, des dotations de l'Etat, décident de conserver les taux locaux de 2018 :

- \* taxe d'habitation **14,11 %**
- \* taxe foncière sur les propriétés non bâties **26,38 %**
- \* taxe foncière sur les propriétés bâties **12,42 %**

## SUBVENTIONS ET AUTRES DEPENSES

**3000 € aux associations** : Le montant global des subventions 2019 est de 3 000 € dont 600 € versés à la coopérative scolaire.

### Dépenses reconduites notamment :

- achat de livres pour les élèves de CM2 offerts lors de la fête de l'école (maximum 18 € par ouvrage)
- achat du feu d'artifice pour le 14 juillet à hauteur de 2200 €
- renouvellement de jeux pour la base de loisirs pour 6 278 €
- réactualisation plan de la commune : 1200 € de conception + ajout frais d'impression

## TRAVAUX COMMUNAUX

### Avancées du projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire

#### Esquisse du projet



Le permis de construire relatif au projet de construction d'un bâtiment scolaire comprenant deux salles de classe et un bureau de direction sur le site « Godinière » a été délivré en date du 25 mars 2019.

Une subvention de 180 000 € a été octroyée à la commune au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; l'enveloppe globale du projet s'élevant à 600 000 € TTC. Un dossier au titre du Fonds de Solidarité Territoriale a également été déposé.

L'offre de marché public des travaux a donc été lancée dès le 11 juin pour une ouverture des plis le 5 juillet et un choix des entreprises le 17 juillet.

### Bilan ALEC 37

A la demande de la municipalité, un bilan énergétique a été établi par l'Agence Local de l'Energie et du Climat d'Indre et Loire sur les bâtiments communaux. Cette étude permet de voir les postes énergivores et d'agir en conséquence. Elle permet aussi de voir l'évolution des coûts des dépenses d'énergie compte-tenu de la fluctuation des cours financiers des fluides tout en mesurant les impacts environnementaux. D'autres pistes d'économie d'énergie ont été évoquées : chaudière biomasse ou géothermique ou toiture avec panneaux photovoltaïques.

L'ALEC37 conseille également les particuliers.



### Ecole maternelle et ALSH

La garderie périscolaire étant déclarée en ALSH afin de bénéficier des aides de la CAF, une visite de la Direction départementale pôle jeunesse et sport sur le site a eu lieu en janvier dernier. Il convient de faire quelques aménagements : apposer un second sanitaire pour les enfants de plus de 6 ans et changer les rideaux occultants existants détériorés.

Le bâtiment étant communal, les travaux sont à diligenter par la commune, toutefois un fonds de concours de la Communauté de Communes viendra contribuer au financement nécessaire. Après visite d'un technicien intercommunal, l'idée de substituer un sanitaire fille à un sanitaire plus grand en apposant des cloisons est étudiée, le sanitaire adulte serait alors dédié aux garçons.

### Réhabilitation de l'ancienne lagune



Le 27 mai dernier, les travaux de terrassement sur les terrains de l'ancienne lagune ont débuté.

En seulement quelques jours, le site s'est transformé par l'intervention des Ets BOURNAND. A la fin de l'été, la deuxième étape aura lieu ; elle aura pour objectif de curer l'étang afin d'assurer une réserve d'eau.

A l'issue des travaux, le site pourra se permettre d'accueillir les premiers ateliers de l'association « Le jardin de demain ».



## PERSONNEL COMMUNAL

**Christel TESSIER** a été stagiaire au 1er juin sur les postes de gérante de l'Agence Postale Communale et agent d'accueil de la mairie.



### Offre d'emploi pour remplacement temporaire



La commune recherche un agent pour gérer l'agence postale communale du **23 juillet au 17 août 2019** pour remplacement pendant les congés d'été.

Temps non complet et travail sur 4 jours par semaine mardi - jeudi - vendredi - samedi de 8h45 à 12h15. Adresser CV et lettre de motivation à M. le Maire à la mairie ou par mail [mairie@villeperdue.fr](mailto:mairie@villeperdue.fr) pour le 26 juin.

## MORATOIRE SUR LES IM-PLANTATIONS D'ÉOLIENNES

### Soutien au moratoire lancé par l'association AGIR A10

L'association AGIR A10 a lancé un collectif proposant une demande de moratoire adressée à Mme la Préfète d'Indre et Loire sur l'implantation de projets éoliens.

Les démarches d'implantation d'éoliennes sont effectuées directement auprès des particuliers en amont du dossier envoyé alors à la Préfecture mais sans avis préalable des collectivités locales ni de l'ensemble de la population locale.

L'objectif de ce projet de moratoire est de suspendre de 18 mois le déclenchement de toute procédure administrative concernant l'implantation des éoliennes en Indre et Loire et en Vienne permettant alors une meilleure communication et concertation.



## TRANSPORTS SCOLAIRES COLLEGE-LYCEE



**Inscriptions au transport scolaire en ligne sur le site [www.famille-tourainevalleedelindre.fr](http://www.famille-tourainevalleedelindre.fr) depuis le 4 juin jusqu'au 25 juillet 2019.**

Une inscription au-delà du 25 juillet entraînera une pénalité de 12€ sauf cas particuliers (plafonnée à 24€ par foyer).

### Des nouveautés pour septembre :



- ♦ **La Carte 2018-2019 est réutilisable 5 ans. Ne la jetez pas !!! Elle sera actualisée lors du 1er passage de la carte sur la borne billettique du car.**
- ♦ **Pour une première demande, les cartes de transport seront envoyées au domicile des familles par la REGION CENTRE VAL DE LOIRE**
- ♦ **Le paiement des frais de dossiers de 25 € par élève dans la limite de 50 € par foyer, se fera en ligne au moment de l'inscription.**



Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (adresse ci-dessus) sur lequel tous les arrêts et horaires sont répertoriés.

**A noter !** Le service transport de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre sera fermé au public le vendredi (instructions des dossiers) du 1er juin au 30 septembre.

L'adresse mail de ce service :

**[transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr](mailto:transportscolaire@tourainevalleedelindre.fr)**

**Un flyer est également disponible à l'accueil de mairie.**



## MORATOIRE SUR LES IM-PLANTATIONS D'ÉOLIENNES

### Soutien au moratoire lancé par l'association AGIR A10

L'association AGIR A10 a lancé un collectif proposant une demande de moratoire adressée à Mme la Préfète d'Indre et Loire sur l'implantation de projets éoliens.

Les démarches d'implantation d'éoliennes sont effectuées directement auprès des particuliers en amont du dossier envoyé alors à la Préfecture mais sans avis préalable des collectivités locales ni de l'ensemble de la population locale.

L'objectif de ce projet de moratoire est de suspendre de 18 mois le déclenchement de toute procédure administrative concernant l'implantation des éoliennes en Indre et Loire et en Vienne permettant alors une meilleure communication et concertation.



## LECTURE PUBLIQUE ET EVOLUTIONS

### Cette compétence devenue intercommunale se met en place

Bientôt un règlement intérieur commun à toutes les bibliothèques de l'intercommunalité verra le jour. Le renouvellement au service vidéo à la demande par Internet « **Nomade** », est, quant à lui, déjà acté : **<https://nomade.mediatheques.fr>** Tout adhérent peut en bénéficier gratuitement. Le budget global de fonctionnement pour la bibliothèque « Lucien Brossard » est de 2025 €. La « **Navette** » (accès par Internet à toutes les bibliothèques de l'intercommunalité) est accessible à tout adhérent de ce territoire : **[www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr](http://www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr)**



**« Nomade », la « Navette » et bien sûr, la bibliothèque : autant de services d'accès à la lecture publique, à la culture...**



**N'HÉSITEZ PAS À INTERROGER LES BÉNÉVOLES AFIN QU'ILS VOUS ACCOMPAGNENT !!!**

## ETAT CIVIL - 1ER SEMESTRE 2019

### Bienvenue à ...

- ✎ **Elisée CHASSELAY** née le 10 avril
- ✎ **Jules MORIN** né le 15 avril
- ✎ **Mathis COGNARD** né le 20 avril
- ✎ **Sixtine BUREAU** née le 1er mai
- ✎ **Louis-Marie MÉCHIN** né le 26 mai



### En mémoire de ...

- **André LESPAGNOL** décédé le 3 janvier
- **Florita VALLES** décédée le 27 avril
- **Gilles TESSIER** décédé le 29 mai

## LES INTROUVABLES



# ROLLER HOCKEY

*Dimanche 23 juin 2019*  
*à Villeperdue*  
*dès 9h00*

**ENTREE GRATUITE**



## TOURNOI DES CROSSPERDUES

*Burette*







Orléans      Tours      Poitiers      Vendôme      Amboise

**Salle Polyvalente 37260 Villeperdue**

### SPORTING CLUB VILLEPERDUE (SCV)

Les dirigeants du club de foot de Villeperdue remercient chaleureusement leurs sponsors qui ont offert un jeu de maillot :



Le « TourneBride » pour les U9



Les établissements DUFRESNE pour les seniors

## FÊTE DE L'ÉCOLE

La kermesse de l'école, proposée par l'Association des Parents d'Elèves aura lieu le

**Vendredi 28 juin**

**dans la cour de l'école côté « Godinière » à partir de 17h30**

- ☺ restauration sur place avec achat de ticket (monnaie d'échange) à la caisse centrale
- ☺ nombreux stands de jeux
- ☺ vente d'enveloppes **toutes gagnantes**

Contact APE :

[ape.villeperdue@gmail.com](mailto:ape.villeperdue@gmail.com)

Au cours de la kermesse aura lieu le spectacle des enfants préparé et organisé par les enseignants.



## LE JARDIN DE DEMAIN

### AVEC LES ARBRES D'HIER

Grâce aux travaux de réhabilitation de l'ancienne lagune, le « jardin de demain » proposera ses premières activités en plein air.

En effet, le **samedi 12 octobre 2019**, se déroulera dans un premier temps une présentation du site puis un atelier de création de bacs de cultures.



Contact : 0627562509 ou [c.dargent37@yahoo.fr](mailto:c.dargent37@yahoo.fr)



### UNE TRADITION CONVIVIALE MAINTENUE !

**Dimanche 14 juillet**

**A la salle polyvalente**

- ☺ à 14h00 un concours de pétanque (inscription dès 13h00)
- ☺ à 19h00 un repas moules frites (réservation au 02 47 65 90 74 ou 06 32 66 59 65)
- ☺ à 22h30 une retraite aux flambeaux suivi d'un feu d'artifice tiré depuis le plan d'eau du château
- ☺ à 23h30 un bal populaire animé par Cédric « Sono Dance »